

# Une autre mesure de l'emploi

*Ernest B. Akyeampong*

Parmi les principaux indicateurs du marché du travail publiés chaque mois par Statistique Canada, le rapport emploi-population (rapport E-P) est l'un des moins connus. Cet indicateur, appelé aussi taux d'emploi, mesure la proportion de la population d'âge actif appartenant à un groupe démographique (déterminé par l'âge, le sexe, le secteur géographique, etc.) qui est occupée. Comme les variations de ce rapport ont parfois une incidence sur d'importants programmes socioéconomiques tels que l'aide sociale, l'assurance-chômage (maintenant appelée assurance-emploi) et le revenu de retraite (les pensions), il est étonnant qu'on en fasse si peu de cas dans les débats publics.

Le présent article examine les points forts et les lacunes de cet indicateur, évoque ses mouvements au cours des 50 dernières années et compare les rapports provinciaux à ceux du Canada et de plusieurs autres pays industrialisés. Il tente également d'expliquer la faible notoriété du rapport E-P et mentionne certains aspects qui pourraient faire l'objet d'une analyse plus poussée.

## Un rapport plutôt sensible à la baisse

Le rapport emploi-population montre quel pourcentage de la population d'âge actif est occupé<sup>1</sup>. Une hausse (ou une baisse) du rapport indique généralement que la croissance de l'emploi pendant la période d'observation est plus rapide (ou plus lente) que celle de la po-

pulation d'âge actif. Ainsi, entre 1993 et 1994, la croissance annuelle de l'emploi (2,1 %) ayant dépassé celle de la population d'âge actif (1,5 %), le rapport emploi-population a augmenté (passant de 58,2 % à 58,5 %). En 1995, l'écart entre les deux taux de croissance était plus ténu, et le rapport s'est hissé à seulement 58,6 % (tableau).

Le rapport emploi-population ne suit pas la même évolution que d'autres indicateurs importants du marché du travail. De 1976 à 1995, par exemple, ses fluctuations étaient supérieures à celles qu'enregistrait le taux d'activité, mais inférieures à celles du taux de chômage (graphique A).

Le rapport E-P est très sensible à la baisse, mais il l'est moins à la hausse. Cela tient généralement au fait que le dénominateur (la population d'âge actif) augmente avec le temps, tandis que le numérateur (l'emploi) fluctue dans les deux sens, selon la santé de l'économie (tableau). Ainsi, la pression à la hausse que la croissance de l'emploi exerce sur le rapport est compensée par l'augmentation de la population d'âge actif, alors qu'un recul de l'emploi semble amplifier le rapport. Un autre indicateur important du marché du travail enregistre des mouvements semblables : le taux d'activité, qui utilise aussi la population d'âge actif comme dénominateur, et le total de l'emploi et du chômage comme numérateur.

## Un portrait fidèle de l'économie

Le rapport emploi-population semble aller de pair avec l'économie canadienne, puisque l'emploi augmente habituellement lorsque

l'économie est prospère et diminue en période de récession. Après une progression soutenue pendant les années 70, généralement prospères, le rapport E-P a reculé au moment de la récession de 1981-1982. Il s'est remis à monter pendant la reprise et les années d'expansion de 1983 à 1989, puis a subi un nouveau recul pendant la récession de 1990-1992. Depuis, sa faible augmentation témoigne du ralentissement de la croissance de l'emploi pendant la reprise économique.

À titre de baromètre de l'économie, le rapport emploi-population se compare favorablement au taux de chômage. Toutefois, les mouvements du rapport sont à l'inverse de ceux du taux de chômage, et les pentes et les amplitudes de ce dernier sont plus importantes. Comparé au taux d'activité, le rapport emploi-population est plus sensible aux variations de l'économie et du marché du travail. En effet, la population active se compose à la fois de personnes occupées et de chômeurs, ce qui atténue la mesure dans laquelle le taux d'activité augmente et diminue.

## Le reflet de la maturité économique

Il semble exister une corrélation entre le développement économique d'un pays (mesuré en fonction du produit national brut [PNB] par habitant) et son rapport emploi-population. En général, les pays très développés enregistrent un rapport emploi-population élevé, et inversement. En 1993, par exemple, la Suisse enregistrait le PNB par habitant le plus élevé (36 410 \$) et un rapport emploi-population des plus forts (80,2 %

*Ernest B. Akyeampong est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4624.*

**Tableau**  
**Estimations de la population active chez les deux sexes,**  
**moyennes annuelles**

	Population de 15 ans et plus *	Population active			Population inactive	Taux d'activité	Taux de chômage	Rapport E-P
		Total	Emploi	Chômage				
		en milliers					%	
1946	8 779	4 829	4 666	163	3 950	55,0	3,4	53,1
1947	9 007	4 942	4 832	110	4 065	54,9	2,2	53,6
1948	9 141	4 988	4 875	114	4 153	54,6	2,3	53,3
1949	9 268	5 055	4 913	141	4 213	54,5	2,8	53,0
1950	9 615	5 163	4 976	186	4 453	53,7	3,6	51,8
1951	9 732	5 223	5 097	126	4 509	53,7	2,4	52,4
1952	9 956	5 324	5 169	155	4 632	53,5	2,9	51,9
1953	10 164	5 397	5 235	162	4 767	53,1	3,0	51,5
1954	10 391	5 493	5 243	250	4 898	52,9	4,6	50,5
1955	10 597	5 610	5 364	245	4 987	52,9	4,4	50,6
1956	10 807	5 782	5 585	197	5 025	53,5	3,4	51,7
1957	11 123	6 008	5 731	278	5 115	54,0	4,6	51,5
1958	11 388	6 137	5 706	432	5 250	53,9	7,0	50,1
1959	11 605	6 242	5 870	372	5 363	53,8	6,0	50,6
1960	11 831	6 411	5 965	446	5 420	54,2	7,0	50,4
1961	12 053	6 521	6 055	466	5 531	54,1	7,1	50,2
1962	12 280	6 615	6 225	390	5 665	53,9	5,9	50,7
1963	12 536	6 748	6 375	374	5 787	53,8	5,5	50,9
1964	12 817	6 933	6 609	324	5 884	54,1	4,7	51,6
1965	13 128	7 141	6 862	280	5 986	54,4	3,9	52,3
1966	13 083	7 493	7 242	251	5 590	57,3	3,4	55,4
1967	13 444	7 747	7 451	296	5 697	57,6	3,8	55,4
1968	13 805	7 951	7 593	358	5 854	57,6	4,5	55,0
1969	14 162	8 194	7 832	362	5 968	57,9	4,4	55,3
1970	14 528	8 395	7 919	476	6 133	57,8	5,7	54,5
1971	14 872	8 639	8 104	535	6 233	58,1	6,2	54,5
1972	15 186	8 897	8 344	553	6 289	58,6	6,2	54,9
1973	15 526	9 276	8 761	515	6 250	59,7	5,5	56,4
1974	15 924	9 639	9 125	514	6 285	60,5	5,3	57,3
1975	16 323	9 974	9 284	690	6 349	61,1	6,9	56,9
1976	17 124	10 530	9 776	754	6 594	61,5	7,2	57,1
1977	17 493	10 860	9 978	882	6 633	62,1	8,1	57,0
1978	17 839	11 265	10 320	945	6 574	63,1	8,4	57,9
1979	18 183	11 630	10 761	870	6 552	64,0	7,5	59,2
1980	18 550	11 983	11 082	900	6 567	64,6	7,5	59,7
1981	18 883	12 332	11 398	934	6 551	65,3	7,6	60,4
1982	19 177	12 398	11 035	1 363	6 779	64,7	11,0	57,5
1983	19 433	12 610	11 106	1 504	6 823	64,9	11,9	57,1
1984	19 681	12 853	11 402	1 450	6 828	65,3	11,3	57,9
1985	19 929	13 123	11 742	1 381	6 807	65,8	10,5	58,9
1986	20 182	13 378	12 095	1 283	6 804	66,3	9,6	59,9
1987	20 432	13 631	12 422	1 208	6 802	66,7	8,9	60,8
1988	20 690	13 900	12 819	1 082	6 789	67,2	7,8	62,0
1989	20 968	14 151	13 086	1 065	6 816	67,5	7,5	62,4
1990	21 277	14 329	13 165	1 164	6 948	67,3	8,1	61,9
1991	21 613	14 408	12 916	1 492	7 205	66,7	10,4	59,8
1992	21 986	14 482	12 842	1 640	7 504	65,9	11,3	58,4
1993	22 371	14 663	13 015	1 649	7 708	65,5	11,2	58,2
1994	22 717	14 832	13 292	1 541	7 884	65,3	10,4	58,5
1995	23 027	14 928	13 506	1 422	8 100	64,8	9,5	58,6

Source : Enquête sur la population active

\* De 1946 à 1965, correspond à la population de 14 ans et plus.

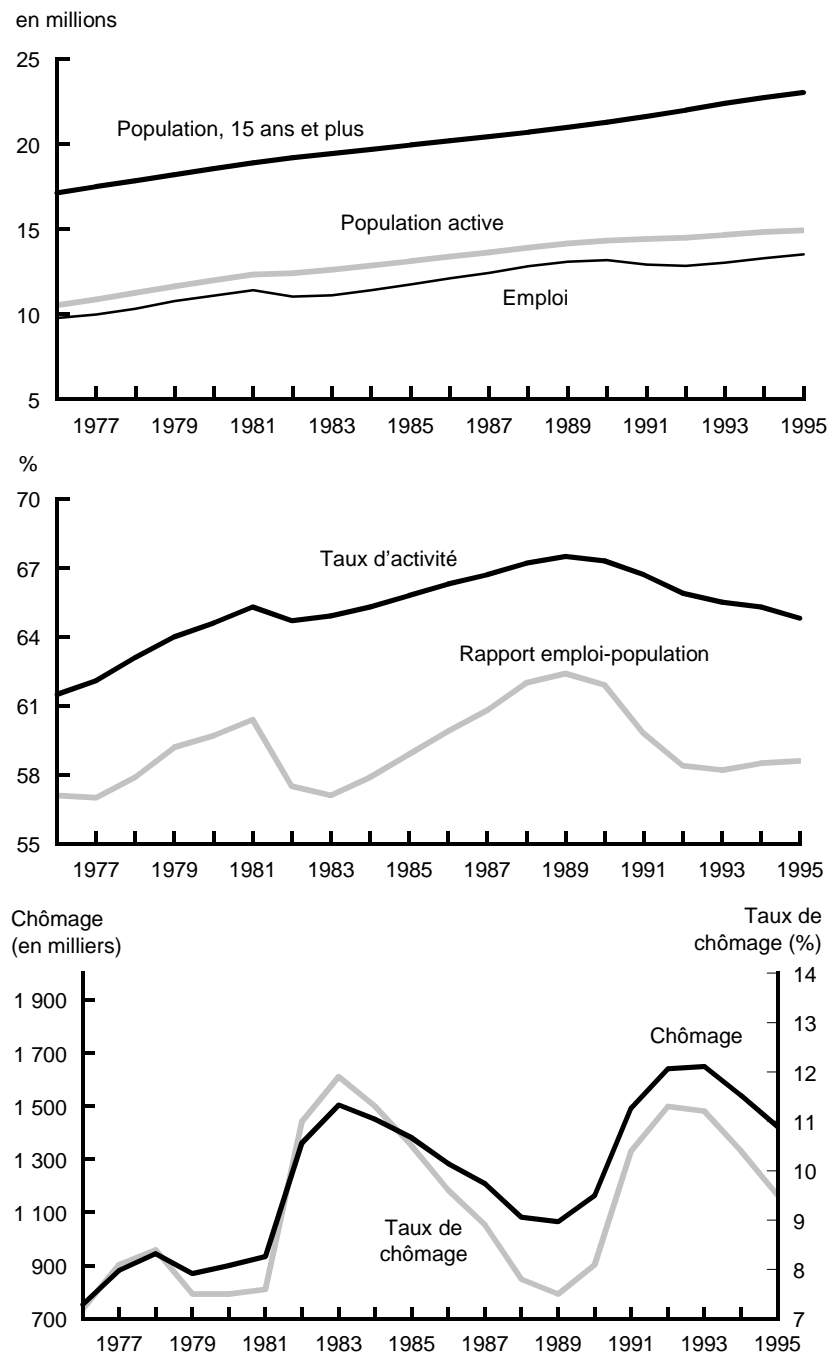
des personnes âgées de 15 à 64 ans) parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); la Turquie déclarait un PNB très faible (2 120 \$) et un rapport emploi-population très bas (53,3 %)<sup>2</sup>.

### Potentiel et limites du rapport E-P

L'utilisation du rapport dans l'analyse des principaux programmes socioéconomiques s'avère intéressante. Toutes autres choses étant égales, un mouvement à la hausse du rapport E-P laisse augurer un allègement de la charge de l'aide sociale et des prestations d'assurance-chômage, ce qui se traduit habituellement par une augmentation des recettes fiscales et du fonds de l'assurance-chômage<sup>3</sup>. De même, une tendance à la hausse laisse présager une participation accrue aux régimes de retraite généraux et complémentaires<sup>4</sup>. Une protection accrue permet de soutenir ces régimes et, par conséquent, d'assurer un revenu de retraite à bon nombre de Canadiens. Toutefois, il reste encore à étudier et à formuler avec soin le lien statistique pouvant exister entre le rapport E-P et les programmes sociaux.

À lui seul, le rapport emploi-population ne permet pas d'évaluer la qualité des emplois (niveaux de rémunération ou distribution salariale, par exemple) ni leur répartition (entre travailleurs à temps plein et à temps partiel ou entre salariés et travailleurs autonomes, par exemple). Mais il en va de même pour beaucoup d'autres indicateurs importants du marché du travail, pris isolément. Et s'il est théoriquement possible de reformuler le rapport E-P afin d'intégrer certains aspects du travail, il reste encore à étudier la valeur ajoutée d'un rapport reformulé.

**Graphique A**  
**Comparaison de certains indicateurs du marché du travail.**



Source : Enquête sur la population active

### La stabilité d'ensemble masque des tendances compensatoires

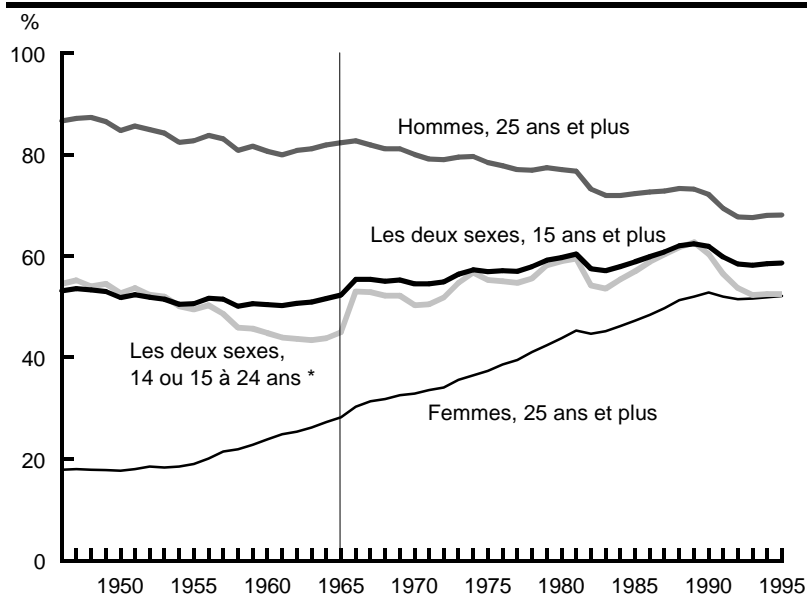
Comme beaucoup d'indicateurs importants du marché du travail, le rapport emploi-population global fluctue en réaction à l'évolution de la conjoncture économique<sup>5</sup>; on discerne trois grandes tendances au cours des 50 dernières années (graphique B).

De 1946 au début des années 60, le rapport global a enregistré une tendance à la baisse, passant de 53,1 % à un peu plus de 50 %. Les mouvements à la hausse du taux d'emploi des femmes adultes n'ont pas compensé la chute du taux d'emploi des jeunes (des deux sexes) et des hommes adultes. Par la suite, le rapport global a commencé à monter (surtout grâce à l'augmentation du taux d'emploi des femmes) pour atteindre 60,4 % au début de la récession de 1981-1982. Après un bref recul en 1982 et 1983, le rapport a repris son ascension en 1984, atteignant 62,4 % en 1989, juste avant la dernière récession. Après avoir chuté de nouveau, le rapport E-P est demeuré relativement stable, aux alentours de 58,5 %, au cours des quatre dernières années.

Malgré ces fluctuations, le rapport emploi-population a enregistré une plus grande stabilité que bien d'autres indicateurs importants du marché du travail. De 53,1 % en 1946, il n'avait grimpé qu'à 58,6 % en 1995. À l'opposé, le taux de chômage est passé de 3,4 % à 9,5 % pendant la même période. La stabilité relative du rapport emploi-population global est due au fait que les mouvements de divers groupes démographiques s'annulent entre eux.

Graphique B

**Le rapport emploi-population chez les femmes a augmenté de façon considérable depuis le milieu des années 50.**



Source : Enquête sur la population active

\* En 1966, les personnes de 14 ans ont été exclues de la population cible de l'EPA. Par conséquent, le rapport emploi-population global et celui associé aux jeunes ont connu un revirement cette année-là.

### Le rapport E-P des hommes diminue, celui des femmes augmente

Au cours des 50 dernières années, les rapports emploi-population des hommes et des femmes adultes (25 ans et plus) ont enregistré des tendances diamétralement opposées. À quelques exceptions près, le taux d'emploi des hommes a diminué régulièrement, alors que celui des femmes augmentait. En 1946, environ 87 % des hommes adultes étaient occupés; en 1976, la proportion était tombée à 77,8 %; en 1995, elle s'établissait à 68,1 %. Ce recul est surtout attribuable au fait que beaucoup d'hommes, notamment parmi les plus âgés et les moins instruits, ont quitté graduellement, par choix ou autrement, les rangs des personnes occupées<sup>6</sup>.

Au cours de cette période, le taux d'emploi des femmes a triplé. La présence croissante des femmes au sein de la population active s'explique en partie par l'évolution de leurs aspirations professionnelles et par l'amélioration de leur niveau d'instruction, ainsi que par le besoin de deux soutiens par famille. En 1946, moins d'une femme adulte sur cinq (17,9 %) travaillait; en 1970, le rapport se chiffrait à près d'une sur trois (32,9 %) et, depuis 1987, il s'établit à une sur deux (52,1 % en 1995).

### Le taux d'emploi des jeunes est le plus sensible

Parmi les trois grands groupes d'âge-sexe étudiés dans le présent article, le rapport emploi-population des jeunes (15 à 24 ans, les deux sexes) s'est avéré le plus sensible aux cycles économiques.

Parti de 54,5 % en 1946, il a reculé pour s'établir à environ 44 % dans la première moitié des années 60. Il est remonté à 53,0 % en 1966, lorsque l'Enquête sur la population active a exclu de la population active les jeunes de 14 ans<sup>7</sup>, puis a continué à reculer jusqu'en 1970 (50,3 %), sans doute parce que beaucoup de jeunes gens poursuivaient leurs études.

Entre 1971 et 1989, le rapport E-P des jeunes a suivi une évolution presque identique à celle des cycles économiques, même si la tendance globale était à la hausse. Toutefois, après avoir culminé à 62,7 % en 1989, il a baissé de plus de 10 points de pourcentage pour se fixer à 52,3 % en 1993, ce qui témoigne de la rareté des perspectives d'emploi pour les jeunes. Le taux d'emploi s'est peu amélioré pendant la reprise actuelle. Devant la rareté des perspectives d'emploi, bon nombre de jeunes Canadiens préfèrent, depuis quelques années, poursuivre leurs études (Sunter, 1994).

### L'économie résiste à l'évolution démographique

D'importants phénomènes démographiques peuvent avoir une incidence sur le rapport emploi-population. Dans le contexte canadien, on en relève trois : le «baby-boom» qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, la vague d'immigration au cours de l'après-guerre et le vieillissement de la population. Chacun de ces trois phénomènes aurait pu abaisser le rapport E-P.

Les plus âgés des «baby-boomers» ont atteint l'âge actif au début des années 60. Afin d'accueillir ces nouveaux venus au sein de la population d'âge actif, la croissance de l'emploi devait s'accroître de façon proportionnelle. Aussi une pression à la baisse s'est-elle exercée sur le rapport jusqu'au début des années 80, lorsque les plus jeunes des baby-boomers ont atteint l'âge actif.

La forte immigration de l'après-guerre a également exercé une pression sur le rapport E-P. Si le nombre annuel d'immigrants a fluctué au fil des ans, la moyenne annuelle a plus que triplé, passant d'environ 43 000 pendant les années 40 à 140 000 entre les années 50 et 80. De 1990 à 1995, la moyenne annuelle était même plus élevée (230 000).

Le vieillissement de la population a, lui aussi, eu un effet modérateur sur le rapport E-P. En 1995, les Canadiens âgés de 55 ans et plus représentaient 25,1 % de la population d'âge actif, contre 21,5 % en 1950. Comme leur rapport emploi-population a toujours été faible, et comme ce rapport – particulièrement chez les hommes âgés – enregistre une tendance à la baisse depuis une vingtaine d'années (parallèlement à leur taux d'activité) (Gower, 1995), les Canadiens âgés

ont eu une incidence croissante sur le rapport emploi-population global.

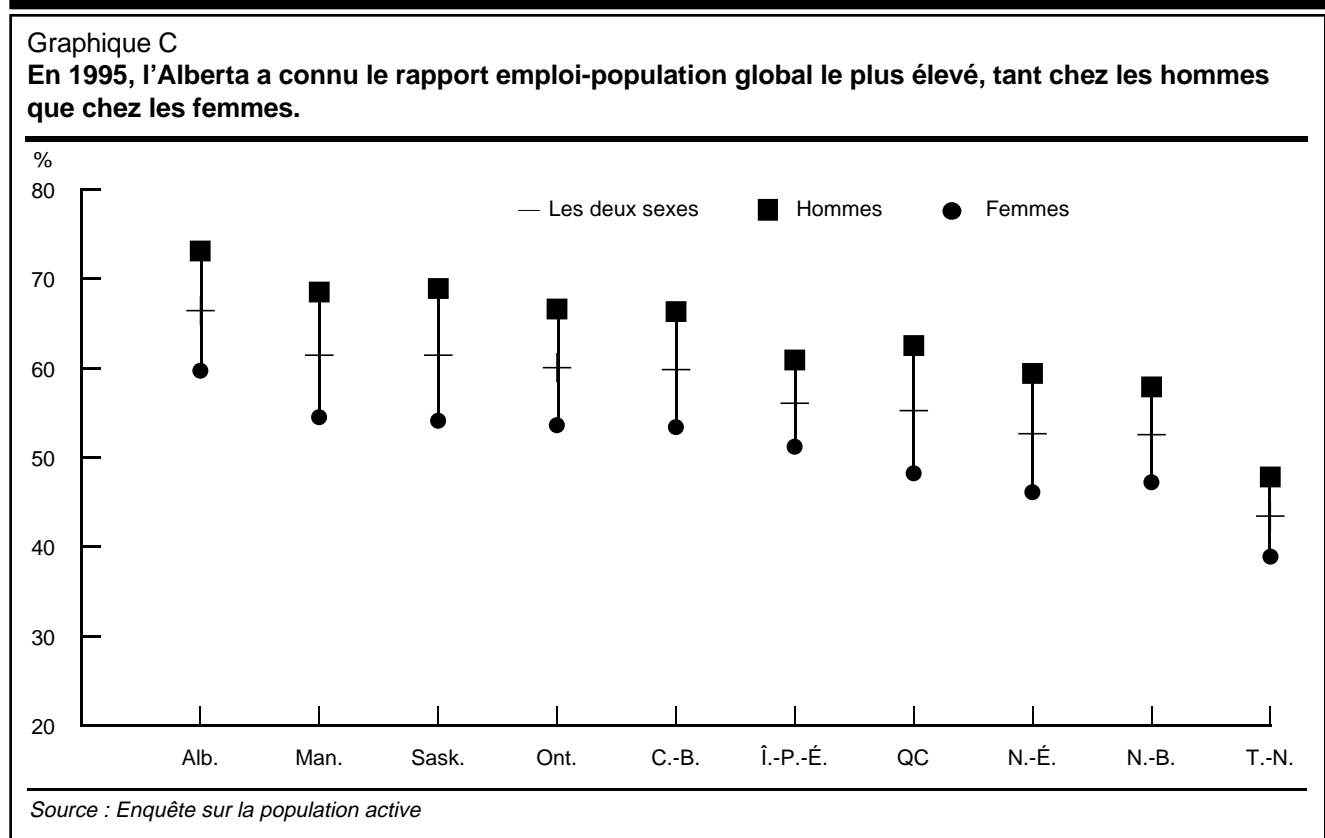
Malgré ces pressions à la baisse, le rapport emploi-population global a enregistré une tendance à la hausse pendant la période 1960-1989, ce qui permet de déduire que l'économie a pu créer des emplois à un rythme assez rapide pour compenser amplement les grands phénomènes démographiques mentionnés ci-dessus.

**L'Alberta enregistre le taux d'emploi le plus élevé; Terre-Neuve, le plus bas**

Le rapport emploi-population varie considérablement selon les provinces (graphique C). Depuis trois décennies, l'Alberta enregistre le rapport le plus élevé et Terre-Neuve, le plus bas. En 1995, l'Alberta déclarait un taux

d'emploi de 66,4 % et Terre-Neuve, de 43,4 % seulement. L'Alberta était suivie du Manitoba et de la Saskatchewan (61,4 % chacun), puis de l'Ontario (60,0 %). Le taux d'emploi atteignait 59,8 % en Colombie-Britannique, 56,0 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 55,2 % au Québec. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, un peu plus de la moitié de la population d'âge actif était occupée.

À quelques exceptions près, les provinces conservent le même rang lorsqu'on examine séparément les rapports E-P des hommes et des femmes. Les hommes de l'Alberta enregistraient en 1995 le taux d'emploi le plus élevé (73,1 %) et ceux de Terre-Neuve, le plus bas (47,8 %). Parallèlement, la proportion de femmes occupées était la plus forte en Alberta (59,7 %) et la plus faible à Terre-Neuve (38,9 %).



### Les États-Unis enregistrent le taux d'emploi le plus élevé; l'Italie, le plus bas

Parmi les pays industrialisés retenus, les États-Unis enregistraient en 1995 le rapport global le plus élevé (62,9 %), suivis du Japon (60,9 %) et de l'Australie (59,1 %). Le Canada se classait quatrième (58,6 %) (graphique D). L'Allemagne, la France et l'Italie enregistraient des taux d'emploi relativement faibles. De fait, en Italie, seulement 41,8 % de la population d'âge actif était occupée en 1995.

L'examen des taux nationaux selon le sexe révèle des résultats

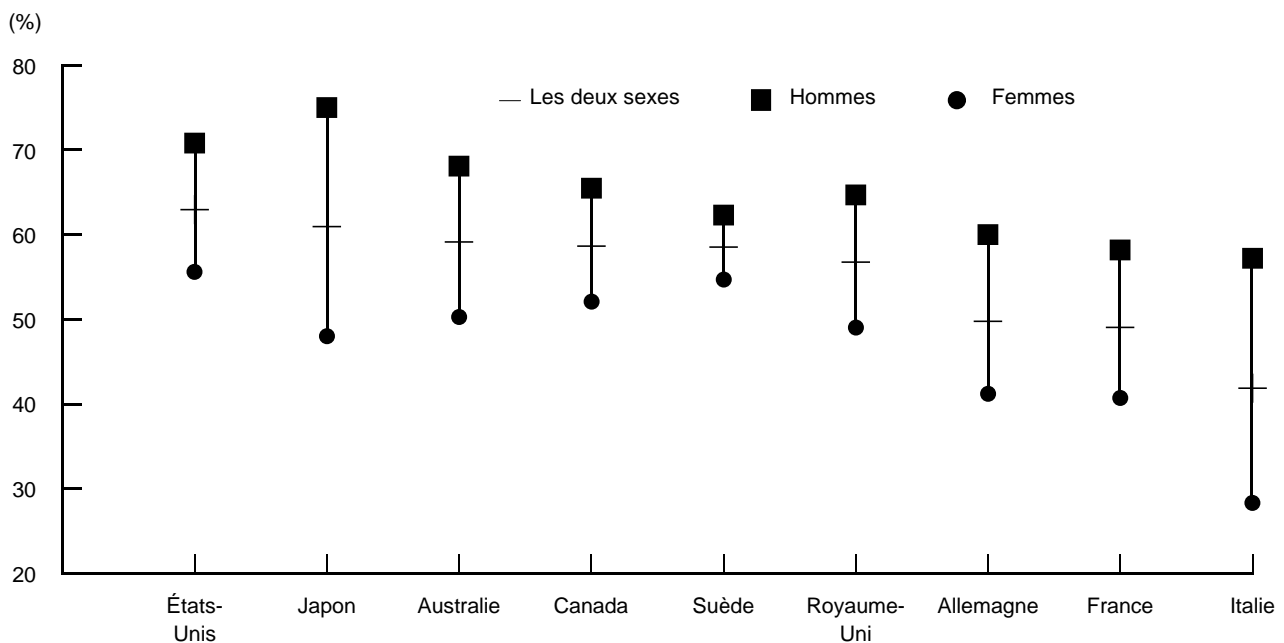
intéressants. Au Japon, trois hommes d'âge actif sur quatre étaient occupés. Les Japonais étaient suivis d'assez loin par les Américains (70,8 %), les Australiens (68,1 %) et les Canadiens (65,5 %). Chez les femmes, les États-Unis occupaient le premier rang avec 55,6 %, suivis de près par la Suède (54,7 %), le Canada (52,1 %) et l'Australie (50,3 %). Les Japonaises se classaient au sixième rang avec un taux d'emploi de 48,0 %. L'Allemagne, la France et l'Italie (en ordre décroissant) enregistraient les taux les plus bas, tant chez les hommes que chez les femmes. En Allemagne (41,2 %) et en France (40,7 %), seulement 4 femmes d'âge actif sur

10 étaient occupées; en Italie, la proportion ne dépassait pas 28,3 %.

### Conclusion

Le rapport emploi-population est un bon baromètre de la conjoncture économique. La relative stabilité (et même, la légère augmentation) du rapport au cours des 50 dernières années témoigne du succès avec lequel l'économie a résisté à l'effet ralentisseur possible de certains changements démographiques. De fait, comparé à certains pays industrialisés, le Canada compte une proportion relativement élevée de sa population d'âge actif qui est occupée. (Bien

Graphique D  
L'écart entre les rapports emploi-population des hommes et des femmes varie selon le pays.



Sources : Enquête sur la population active; U.S. Bureau of Labor Statistics

Nota : Les données ont trait au nombre total de personnes civiles d'âge actif ne vivant pas dans des institutions. Le Japon et l'Allemagne font toutefois exception, car les personnes en âge de travailler vivant en institutions dans ces pays sont considérées. Toutes les données sont sensiblement conformes aux définitions du marché du travail qu'utilisent les États-Unis afin de rendre significatives toute comparaison. L'année de référence était 1995 pour tous les pays, sauf dans le cas du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'Italie. Les données d'ensemble pour ces derniers pays concernaient 1995, mais les données à l'égard des hommes et des femmes avaient trait à 1994. Les données relatives à l'Allemagne sont celles de la république fédérale d'Allemagne d'avant l'unification.

qu'intéressant, l'examen des sources des écarts géographiques entre les rapports dépasse le champs du présent article.)

Les applications analytiques potentielles du rapport E-P à l'égard de programmes sociaux ont en outre été ici relevées.

Pourquoi donc cet indicateur est-il si peu utilisé? Tout au plus l'attention a-t-elle été modeste à l'égard du taux d'emploi global. Les variations mensuelles du taux global étant minimales, celles-ci ont peu fait l'objet de commentaires plus poussés. Or, la stabilité du rapport E-P masque des tendances compensatoires dignes d'intérêt. Comme il a été mentionné plus haut, par exemple, si le rapport E-P des hommes adultes accuse une tendance à la baisse, celui des femmes adultes enregistre la tendance opposée et celui des jeunes s'avère le plus sensible aux cycles économiques. Les facteurs qui déterminent ces tendances et leur incidence sur les programmes sociaux, entre autres, méritent de faire l'objet d'une recherche approfondie. Ce genre de recherche permettrait d'accroître la valeur analytique de cet indicateur du marché du travail dont l'importance potentielle est négligée. □

■ **Notes**

1 Depuis 1966, la population d'âge actif comprend les personnes de 15 ans et plus. L'emploi est ici défini comme tout travail effectué contre rémunération ou bonification dans le contexte de l'économie du marché dite «formelle». Il peut s'agir de travail rémunéré (situation employeur-employé) ou de travail autonome. Cela comprend en outre le travail familial non rémunéré défini comme étant tout travail non payé qui contribue directement à la bonne marche d'une exploitation agricole ou d'une entreprise propriété d'un membre de la famille.

2 Les données publiées par l'OCDE (1996) et par le Bureau international du travail (BIT, 1995) montrent une corrélation entre le PNB par habitant et le ratio emploi-population pour l'année 1993 : le rapport E-P subit aussi l'influence de la culture, des normes et de la mentalité prédominantes d'une société (BIT, 1995).

Pays	PNB par habitant en \$ US de 1993	Rapport E-P (15 à 64 ans) %
Suisse	36 410	80,2
Japon	31 450	74,2
Norvège	26 340	71,9
Suède	24 830	71,2
États-Unis	24 750	71,6
<b>Canada</b>	<b>20 670</b>	<b>66,7</b>
Espagne	13 650	45,7
Irlande	12 580	52,6
Portugal	7 890	67,2
Grèce	7 390	53,2
Turquie	2 120	53,3

Sources : BIT; OCDE

3 Le régime d'assurance-chômage, devenu le régime d'assurance-emploi, vise à s'autofinancer grâce aux cotisations des employeurs et des employés. En période de difficultés économiques, on puise abondamment dans le fonds, et les prestations versées dépassent souvent les cotisations, ce qui entraîne un déficit. En période de prospérité, c'est l'inverse qui se produit.

4 On entend par régimes de retraite généraux le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ). On entend par régimes de retraite complémentaires les régimes de retraite d'employeur (régimes enregistrés de pension ou REP), les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR).

5 Deux modifications apportées au plan de l'Enquête sur la population active ont aussi influé sur le taux d'emploi global : l'exclusion, en 1966, des personnes âgées de 14 ans de la population d'âge actif (pour plus de détails, voir la note n° 7), et la décision, en 1975, d'abolir la restriction voulant que les femmes mariées habitant une exploitation agricole ne soient comptées comme personnes occupées que si elles travaillaient réguliè-

rement 20 heures ou plus par semaine. De même, l'entrée de Terre-Neuve (une province ayant un rapport emploi-population peu élevé) dans la Confédération en 1949 a légèrement influé sur le taux.

6 Par exemple, chez les hommes âgés de 55 ans et plus et comptant moins de neuf années de scolarité, le rapport emploi-population est passé de 36,7 % en 1976 à seulement 19,4 % en 1995.

7 En 1966, on a exclu les personnes âgées de 14 ans de la population d'âge actif visée par l'Enquête sur la population active, en partie parce que beaucoup de provinces exigeaient que les personnes de cet âge fréquentent l'école. Comme les travailleurs âgés de 14 ans sont relativement peu nombreux, cette exclusion s'est traduite, cette année-là, par un bond prodigieux de 8,0 points de pourcentage du taux d'emploi des jeunes (qui a grimpé à 53,0 %) et par une augmentation de 3,1 points du taux d'emploi global (qui a atteint 55,4 %).

■ **Documents consultés**

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. *World Labour Report*, 1995, n° 8, Genève, BIT, 1995.

ÉTATS-UNIS. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, *Comparative Civilian Labor Force Statistics: Ten Countries, 1959-1995*, Washington, 1996.

GOWER, D. «Le point sur la retraite anticipée chez les hommes» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue, vol. 7, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1995, p. 33-38.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Perspectives de l'emploi*, Paris, OCDE, juillet 1996.

STATISTIQUE CANADA. *Moyennes annuelles de la population active*, 1995, n° 71-220-XPB au catalogue, Ottawa, 1996.

SUNTER, D. «Les jeunes en attente ...» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue, vol. 6, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1994, p. 37-43.